



## COMMUNIQUE DE PRESSE

LE HAVRE, le 16 Janvier 2017

### OUVERTURE DE LA PREMIERE PLATEFORME MUTUALISEE POUR LE TRAITEMENT DES GRUMES

Suite à la décision du Ministère de l'Agriculture de ne plus délivrer de certificat phytosanitaire à partir du 1er juillet 2016 pour l'exportation de grumes traitées chimiquement, ayant eu pour conséquence de créer une distorsion de concurrence au profit des ports du nord,

L'Union Maritime et Portuaire du Havre (UMEP) et la Fédération des Communautés Portuaires de l'Axe Seine (FCPAS) ont mis leur énergie au service des intérêts commerciaux des entreprises maritimes et portuaires, en œuvrant à la mise en place d'une plateforme mutualisée de traitement des grumes par solution thermique (71°C sous écorce) ; méthode homologuée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts et de la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation, en charge des dispositions phytosanitaires).

**Cette plateforme sera opérationnelle le Lundi 23 Janvier 2017 et se situe sur le site de la :**

**CNMT**

**Route des Alizés ZI EST**

**PORT 5396 - 76430 Sandouville.**

**Contact opérationnel : [pesage@cnm-groupe.com](mailto:pesage@cnm-groupe.com)**

Nous espérons tous observer, dans un bref délai, le retour de ces volumes au profit de nos terminaux d'embarquement.

Michel SEGAIN,

Président de la FCPAS

Président de l'UMEP

---

*L'UMEP (Union Maritime et Portuaire) est une fédération des groupements et organisations professionnels du port du Havre, créée en 1975. Elle constitue le lien entre les membres de la communauté portuaire ; elle est un outil au service des clients, en particulier pour la formation professionnelle et un moteur de l'économie portuaire. Son rôle : promouvoir l'activité commerciale du Port du HAVRE par des démarches à l'extérieur, par la rédaction d'articles, l'édition de plaquettes publicitaires, l'étude de nouveaux trafics, en coordination avec HAROPA et les Associations Professionnelles. Elle regroupe aujourd'hui 600 entreprises et représente 22 000 emplois directs.*

**Tél: 00 33 (0)2 35 19 21 75 et [www.umep.org](http://www.umep.org)**

---